

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SANTÉ PUBLIQUE

1, rue de la forêt  
54520 LAXOU

Siret : 387 896 517 00027

### *RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES sur les COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023*

À l'Assemblée générale de l'association,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Société Française de Santé Publique relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

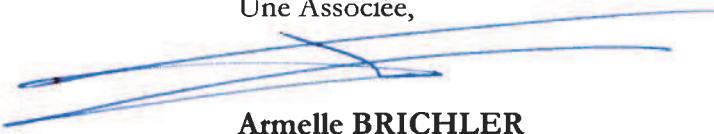
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 29 avril 2024

**EXPERTIS Partenaires & Associés**  
*Commissaire aux Comptes*

Une Associée,

  
**Armelle BRICHLER**  
*Commissaire aux Comptes*

## **Annexe**

---

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE					
<b>BILAN ACTIF</b>					
Présenté en Euros					
- Avec comptes substitués					
ACTIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
· Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	56 292	56 292			
Immobilisations corporelles					
· Autres immobilisations corporelles	14 813	12 319	2 494 <span style="color: #00A000;">0,55</span>	2 739 <span style="color: #00A000;">0,68</span>	
Immobilisations financières					
· Autres	3 000	3 000	0,58	3 000 <span style="color: #00A000;">0,75</span>	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>74 105</b>	<b>68 611</b>	<b>5 484 <span style="color: #00A000;">1,22</span></b>	<b>5 739 <span style="color: #00A000;">1,43</span></b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Avances et acomptes versées sur commandes	1 200	1 200	0,27	2 400 <span style="color: #00A000;">0,60</span>	
Créances					
· Créances clients, usagers et comptes rattachés	66 542	14 73	14 362 <span style="color: #00A000;">3,57</span>		
· Autres	61 262	61 282 <span style="color: #00A000;">1,56</span>	104 452 <span style="color: #00A000;">25,96</span>		
Disponibilités					
Charges constatées d'avance	304 378	304 378	67,37	265 803 <span style="color: #00A000;">66,06</span>	
Autres	12 943	12 943	2,46	9 616 <span style="color: #00A000;">2,39</span>	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>446 325</b>	<b>446 325 <span style="color: #00A000;">(0,7)</span></b>	<b>396 633 <span style="color: #00A000;">(0,57)</span></b>		
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>520 429</b>	<b>68 611</b>	<b>451 818 <span style="color: #00A000;">100,00</span></b>	<b>402 372 <span style="color: #00A000;">100,00</span></b>	

SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE					
<b>BILAN PASSIF</b>					
Présenté en Euros					
- Avec comptes substitués					
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
<b>FONDS PROPRES</b>					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
· Réserves pour projet de l'entité					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette (sous total)					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>230 386</b>	<b>50,99</b>			<b>202 494 <span style="color: #00A000;">50,33</span></b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>					
Fonds dédiés					
<b>PROVISIONS</b>					
Provisions pour charges					
<b>DETTES</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>23 248</b>	<b>5,15</b>			<b>15 612 <span style="color: #00A000;">3,68</span></b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>					
Légs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>451 818 <span style="color: #00A000;">100,00</span></b>	<b>402 372 <span style="color: #00A000;">100,00</span></b>			

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

page 3

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)

Total

%

Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)

Total

%

Variation  
absolue

%

Variation

%

Produits d'exploitation:

Cotisations  
Ventes de biens et services  
- Ventes de biens

Produits de tiers financeurs

- Concours publics et subventions d'exploitation

- Ressources liées à la générosité du public

- Dons manuels

Reprises sur amortissements, dépréciat., prov. et transferts de charges

Utilisations des fonds dédiés

Autres produits

**Total des produits d'exploitation (I)**

706 464

28 434

4.19

Charges d'exploitation:

Autres achats et charges externes

Aides financières et versements assimilés

Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires et traitements

Charges sociales

Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Dotations aux provisions

Raports en fonds dédiés

Autres charges

**Total des charges d'exploitation (II)**

687 892

687 043

-5 151

RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

24 572

-9 013

33 585

37 633

Produits financiers:

Autres intérêts et produits assimilés

3 666

1 177

2 489

211.47

Charges financières:

**Total des charges financières (III)**

3 666

1 177

2 489

211.47

**Total des charges exceptionnelles (IV)**

3 666

1 177

2 489

211.47

Produits exceptionnels:

**Total des produits exceptionnels (V)**

28 239

-7 837

36 076

460.33

Charges exceptionnelles:

**Total des charges exceptionnelles (VI)**

346

30

316

NS

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Présenté en Euros

- Avec comptes substitués

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

page 4

Edité le 20/03/2024

Exercice clos le  
31/12/2023

(12 mois)

**COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )**

Exercice précédent  
31/12/2022  
(12 mois)

Total

%

Exercice clos le  
31/12/2023  
(12 mois)

Total

%

Variation  
absolue

%

Variation

%

Produits d'exploitation:

Cotisations  
Ventes de biens et services  
- Ventes de biens

Produits de tiers financeurs

- Concours publics et subventions d'exploitation

- Ressources liées à la générosité du public

- Dons manuels

Reprises sur amortissements, dépréciat., prov. et transferts de charges

Utilisations des fonds dédiés

Autres produits

Total des produits d'exploitation (I)

706 464

28 434

4.19

Charges d'exploitation:

Autres achats et charges externes

Aides financières et versements assimilés

Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires et traitements

Charges sociales

Dotations aux amortissements et aux dépréciations

Dotations aux provisions

Raports en fonds dédiés

Autres charges

Total des charges d'exploitation (II)

687 892

687 043

-5 151

RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

24 572

-9 013

33 585

37 633

Produits financiers:

Autres intérêts et produits assimilés

3 666

1 177

2 489

211.47

Charges financières:

**Total des charges financières (III)**

3 666

1 177

2 489

211.47

**Total des charges exceptionnelles (IV)**

28 239

-7 837

36 076

460.33

Charges exceptionnelles:

**Total des charges exceptionnelles (VI)**

346

30

316

NS

Produits exceptionnels:

**Total des produits exceptionnels (V)**

346

30

316

NS

Charges exceptionnelles:

**Total des charges exceptionnelles (VII)**

346

30

316

NS

**EXPERTIS PARTENAIRES et Associés**  
*Commissaire aux comptes*

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

page 1

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023      Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

**PREAMBULE**

La Société française de santé publique (SFSP) est une société savante et professionnelle qui réunit toute la diversité des acteurs de la santé publique exerçant en France.  
 Elle offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle, qui repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques. Cette réflexion permet de formuler des propositions à l'intention des décideurs et, via les médias, d'éclairer l'opinion publique sur les enjeux des politiques de santé, les forces et les faiblesses de leur mise en oeuvre.  
 La SFSP souhaite particulièrement simpliquer dans les années à venir dans la prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique, l'impact des politiques sur la santé, l'action sur les inégalités sociales de santé et la promotion de la démocratie en santé.

Porte d'un réseau d'environ 80 associations membres et de 600 membres individuels, implantés sur tout le territoire et impliqués dans l'ensemble des champs de la santé publique, la SFSP poursuit cinq missions clés :

- Une fonction de plateforme d'échanges des acteurs intervenant sur la santé.
- L'organisation de débats pour enrichir la réflexion et contribuer à la prise de décisions aussi fondées que possible.
- La production d'expertises et de connaissances sur des sujets de santé publique.
- L'organisation du partage et du transfert de connaissances et d'expériences.
- L'exercice d'une influence sur les politiques publiques et particulièrement les politiques de santé.

Santé publique est une revue à comité de lecture, bimestrielle, francophone, généraliste et multidisciplinaire. Éditée par la SFSP et animée par un comité de rédaction indépendant, elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles aux jeunes chercheurs et aux professionnels de terrain.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.  
 L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 451 818,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 892,50 E.

**EXPERTS PARTENAIRES et Associés**  
**Commissaire aux comptes**

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

page 2

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023      Aux comptes annuels présentée en Euro

- Avec comptes substitués

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'Établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro  
- Avec comptes substitués

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**3.1 • Actif immobilisé**  
Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 74 105**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 292			56 292
Immobilisations corporelles	21 669	1 600	8 456	14 813
Immobilisations financières	3 000			3 000
<b>TOTAL</b>	<b>80 961</b>	<b>1 600</b>	<b>8 456</b>	<b>74 105</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 68 611**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	56 292			56 292
Immobilisations corporelles	18 931	1 847	8 456	12 319
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>75 222</b>	<b>1 847</b>	<b>8 456</b>	<b>68 611</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	56 292	56 292	0	dé 3 à 5 ans
Materiel bureau et info.	12 228	9 734	2 484	dé 3 à 5 ans
Mobilier	2 585	2 585	0	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>71 105</b>	<b>68 611</b>	<b>2 494</b>	

**3.2 - Etat des créances = 143 747**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 000	0	3 000
Actif circulant & charges d'avance	140 747	140 747	0
<b>TOTAL</b>	<b>143 747</b>	<b>140 747</b>	<b>3 000</b>

**EXPERTS PARTENAIRES et Associés**  
**Commissaire aux comptes**

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro  
- Avec comptes substitués

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 92 116**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	30 854
Clients et comptes rattachés	61 262
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>92 116</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 12 943**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023      Aux comptes annuels présentée en Euro  
- Avec comptes substitués

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**4.1 - Provisions = 23 248**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	15 612	12 490	4 854		23 248
Provisions pour risques & charges	15 612	12 490	4 854		23 248
<b>TOTAL</b>					

**4.2 - Etat des dettes = 146 575**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	66 606	66 606		
Dettes fiscales & sociales	68 251	68 251		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	32	32		
Produits constatés d'avance	11 686	11 686		
<b>TOTAL</b>	146 575	146 575		

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 92 346**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunteurs	
Fournisseurs	41 356
Dettes fiscales & sociales	50 990
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	92 346

**4.4 - Produits constatés d'avance = 11 686**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**EXPERTS PARTENAIRES ET ASSOCIES**  
**Commissaire aux comptes**

**SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE**

page 5

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023      Aux comptes annuels présentée en Euro  
- Avec comptes substitués

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 163 387**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	38 637	23,65 %
Produits des activités annexes	124 749	76,35 %
<b>TOTAL</b>	163 387	100,00 %

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## SOCIETE FRANCAISE DE SANTE PUBLIQUE ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro  
- Avec comptes substitués

### 6 - AUTRES INFORMATIONS

#### 6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 456
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 456

#### 6.2 - Autres informations complémentaires

Engagement de retraite :

Des hypothèses actuarielles ont également été introduites dans le calcul de l'engagement, conformément aux dispositions comptables recommandations CNC n°2003-R 01.

Les paramètres retenus pour le calcul de l'engagement sont les suivants

- Méthode dite des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière

L'engagement retraite est considéré comme étant égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, priorisés en fonction de l'ancienneté au jour des calculs par rapport à l'ancienneté au terme probabilisé (espérance de vie et rotation du personnel) et actualisé entre le jour du départ et le jour des calculs

- Départ à l'initiative du salarié à 64 ans

- Taux d'augmentation des salaires

- Taux d'actualisation

- Table de mortalité

- Charges sociales patronales

L'engagement est évalué à 5 758 euros

Bénévolat:

L'évaluation financière du bénévolat a été effectuée sur la base d'un montant journalier de 450 euros (en référence aux indemnités des Experts de l'Union Européenne) et de 6 078 heures effectuées. La valorisation globale s'élève à 6 078 heures / 8 heures \* 450 euros soit 341 875 euros.  
La mise à disposition gratuite de biens et services lors du congrès à Saint-Etienne est évaluée à 3 400 euros et lors des Assemblées ou conseils d'Administration à Paris est évaluée à 1 460 euros.

**EXPERTS PARTENAIRES et Associés**  
**Commissaire aux comptes**

page 7

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023  
- Avec comptes substitués

### 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

	Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :		
Usag. prod.non enc.fact.	30 854	
Divers - prod. a recevoir	61 282	
TOTAL	92 116	

8.1 - Produits à recevoir = 92 116

	Charges constatées d'avance	Montant
Chges constatées d'avance	12 943	
TOTAL	12 943	

8.2 - Charges constatées d'avance = 12 943

	Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fourn. fact non parvenues	41 336	
Dettes fiscales et sociales :		
Dettes priv./conges a payer	41 336	
Pers. autres charges a payer	50 980	
Charg soc./conges a payer	27 613	
Etat charges a payer	6 750	
TOTAL	13 531	

8.3 - Charges à payer = 92 346

	Produits constatés d'avance	Montant
Prds constatés d'avance	11 686	
TOTAL	11 686	

8.4 - Produits constatés d'avance = 11 686